



# Conditions Générales d'Utilisation Du Service de Téléconsultation

Version 2

Date : 19/03/2020

# SOMMAIRE GENERAL

Mentions légales.....	4
2. Définitions .....	4
3. Objet des CGU.....	7
4. Acceptation et opposabilité.....	8
4.1. Acceptation.....	8
4.2. Opposabilité .....	8
4.3. Modification.....	8
5. Présentation du Portail de Téléconsultation et des Services .....	8
6. Conditions d'accès et d'utilisation .....	9
6.1. Capacité juridique.....	9
6.2. Configuration .....	9
6.3. Procédure d'accès .....	9
6.4. Modalités d'accès.....	10
6.5. Disponibilité .....	10
6.6. Limites d'utilisation .....	11
7. Obligations de l'Utilisateur .....	11
8. Durée .....	12
8.1. Validité du lien de Téléchargement.....	12
8.2. Terme de la convention de service de l'Etablissement de Santé.....	12
8.3. Suspension ou fermeture à l'initiative de la Société .....	13
8.4. Conséquences de la suppression de l'accès.....	13
9. Sécurité .....	13
10. Responsabilités .....	15
10.1. Responsabilité des Utilisateurs.....	15
10.2. Responsabilité du Professionnel de Santé et de l'Etablissement de Santé .....	15

10.3.	Responsabilité de la société.....	15
11.	Propriété intellectuelle.....	16
11.1.	Propriété de la Société .....	16
11.2.	Droit d'utilisation .....	17
11.3.	Éléments de tiers .....	17
12.	Liens hypertextes .....	18
13.	Protection des données à caractère personnel .....	18
13.1.	Traitements de données à caractère personnel.....	18
13.1.1.	Catégories de données personnelles traitées.....	19
13.1.2.	Données de santé traitées.....	19
13.1.3.	Finalités des traitements.....	20
13.1.4.	Base légale.....	20
13.1.5.	Durée de conservation des données collectées.....	20
13.1.6.	Destinataires des données collectées.....	21
13.1.7.	Eventuel transfert des données personnelles en dehors de l'Union Européenne.....	21
13.1.8.	Sécurité des données personnelles.....	21
13.1.9.	Droits de l'Utilisateur sur ses données personnelles.....	22
13.1.10.	Contact.....	23
13.2.	Hébergement des données.....	23
13.3.	Cookies .....	23
13.3.1.	Définition .....	24
13.3.2.	Type de cookies.....	24
13.3.3.	Refus ou suppression des cookies .....	25
14.	Force majeure.....	25
15.	Convention de preuve.....	26
16.	Renonciation .....	26
17.	Nullité partielle.....	26
18.	Loi applicable.....	26

## Mentions légales

1. En vertu de l'article 6 de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, il est précisé dans cet article l'identité des différents intervenants dans la cadre de sa réalisation et de son suivi.
2. **Editeur** : NEHS DIGITAL, Société par actions simplifiée à associé unique au capital social de 1 000 000 euros, dont le siège social est situé 1 rue Augustine Variot – 92240 Malakoff, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 844 938 506 et dont le numéro de TVA intracommunautaire est FR 844938506 – Tél (01 43 99 59 22) – adresse électronique : (info-nehsdigital@groupe-nehs.com).

Ci-après désigné la « Société.

3. **Responsable de la publication** : Le responsable de la publication est Mr Frédéric SEREIN<sup>1</sup>.
4. **Exploitant** : Le Service de Téléconsultation est exploité par NEHS DIGITAL.
5. **Hébergeur des Services** : OVH, dont le siège social est situé à Roubaix (59100), 2 rue Kellermann – Tél : (08 203 203 63).
6. L'utilisateur reconnaît que l'utilisation du Service de Téléconsultation nécessite la consultation et l'acceptation des présentes conditions générales d'utilisation ainsi que le respect de l'ensemble des prescriptions définies au sein des présentes CGU.
7. Pour toute question relative à l'application des présentes CGU, veuillez contacter le directeur de l'exploitation.

## 2. Définitions

8. Les termes ci-après définis, qu'ils soient au singulier ou au pluriel, ont le sens et la portée donnés ci-dessous dans le cadre de la conclusion et de l'exécution des présentes conditions générales d'utilisation.

---

<sup>1</sup> Conformément à l'article 6-III-1 de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004 dite pour la confiance dans l'économie numérique, il s'agit du nom du directeur ou du codirecteur de la publication et, le cas échéant, celui du responsable de la rédaction au sens de l'article 93-2 de la loi n° 82-652 du 29 juillet 1982 lequel dispose que « [...] Lorsque le service est fourni par une personne morale, le directeur de la publication est le président du directoire ou du conseil d'administration, le gérant ou le représentant légal, suivant la forme de la personne morale [...] »

« **Nexus Platform - eConsult** » désigne la solution permettant la planification et la réalisation d'une téléconsultation ainsi que l'échange de documents entre les professionnels de santé et leurs patients.

« **Téléconsultation** » désigne l'acte médical permettant à un professionnel médical de donner une consultation à distance par l'intermédiaire des technologies de l'information et de la communication. C'est un acte médical et une action synchrone (patient et médecin se parlent). Elle permet au professionnel de santé médical requis de réaliser une évaluation globale du patient, en vue de définir la conduite à tenir à la suite de cette téléconsultation.

« **CGU** » désigne les présentes conditions générales d'utilisation du Service de Téléconsultation et des Services par les Utilisateurs.

« **Consentement** » de la personne concernée, désigne toute manifestation de volonté, libre, spécifique, éclairée et univoque par laquelle la personne concernée accepte, par une déclaration ou par un acte positif clair, que des données personnelles la concernant fassent l'objet d'un traitement.

« **Données personnelles** », désigne toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (ci-après dénommée « personne concernée ») ; est réputée être une « personne physique identifiable » une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

« **Destinataire** », désigne la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou tout autre organisme qui reçoit communication de données personnelles, qu'il s'agisse ou non d'un tiers. Toutefois, les autorités publiques qui sont susceptibles de recevoir communication de données personnelles dans le cadre d'une mission d'enquête particulière conformément au droit de l'Union ou au droit d'un État membre ne sont pas considérées comme des destinataires ; le traitement de ces données par les autorités publiques en question est conforme aux règles applicables en matière de protection des données en fonction des finalités du traitement.

« **Etablissement de Santé** » désigne tout établissement de santé ayant conclu avec la Société une convention de services l'autorisant à utiliser la solution Nexus Platform - eConsult pour délivrer un Service de Téléconsultation.

« **Identifiant** » désigne l'identifiant de l'Utilisateur permettant d'accéder au Service.

« **Patient** » désigne tout patient bénéficiant du Service de Téléconsultation

« **Portail de Téléconsultation** » désigne un espace internet privé (site et interface web) sur lequel est disponible le Service de Téléconsultation.

« **Professionnel de Santé** » désigne un professionnel de santé, exerçant au sein d'un Etablissement de Santé ou à titre individuel et utilisant le Service de Téléconsultation.

« **Responsable de Traitement** » désigne, au sens de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées et du Règlement UE 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données du 27 avril 2016, la personne morale ou physique responsable des traitements de données à caractère personnel.

« **Sous-traitant (au sens du RGPD)** » désigne la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui traite des données personnelles pour le compte du responsable du traitement ;

« **Traitement** », désigne toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou des ensembles de données personnelles, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction.

« **Utilisateurs** », désigne les professionnels de santé responsables de la planification et de la réalisation d'une Téléconsultation avec leurs patients et la mise à disposition de comptes-rendus et ordonnances.

« **Service** » et « **Service de Téléconsultation** » désigne le service fourni sur le Portail de Téléconsultation et accessible au moyen du lien internet d'accès sécurisé communiqué à l'Utilisateur par l'Etablissement de Santé ou par la Société s'il exerce à titre individuel. La vocation première est d'offrir aux Utilisateurs une interface simple pour planifier une téléconsultation avec un patient, de lui permettre de répondre à une mise en relation en visioconférence et de charger des documents médicaux.

« **Société** » désigne la société NEHS DIGITAL, Société par actions simplifiée à associé unique au capital social de 1 000 000 euros, dont le siège social est situé 1 rue Augustine Variot – 92240 Malakoff, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 844 938 506.

« **Téléchargement** » désigne un transfert de données et de fichiers, tels que des examens médicaux, d'un Terminal vers un autre Terminal distant, via un réseau connecté.

« **Téledossier** » désigne un dossier électronique individuel d'échange entre Professionnels de Santé et/ou Etablissements de Santé et/ou Patients de données médicales relatives à un Patient et composé de documents médicaux.

« **Terminal** » désigne tout matériel appartenant à un Utilisateur doté d'un accès Internet permettant un accès au Service de Téléconsultation, tel que notamment tout ordinateur, smartphone ou tablette électronique.

« **Utilisateur** » désigne toute personne qui utilise le Portail de Téléconsultation, à savoir un patient ou son représentant légal, ou le Professionnel ou l'Etablissement de Santé assurant sa prise en charge.

### **3. Objet des CGU**

9. Les présentes CGU ont pour objet de définir les conditions et modalités d'accès et d'utilisation du Service de Téléconsultation ainsi que les droits et obligations respectifs des Utilisateurs et de la Société.

10. Tout Utilisateur doit lire attentivement les présentes CGU avant d'utiliser le Service de Téléconsultation.

11. L'accès et l'utilisation du Service de Téléconsultation sont soumis au préalable à la prise de connaissance et à l'acceptation expresse des présentes CGU.

## 4. Acceptation et opposabilité

### 4.1. Acceptation

12. L'Utilisateur déclare avoir obtenu toutes les informations nécessaires quant au Service de Téléconsultation et adhère sans réserve aux présentes CGU.
13. L'Utilisateur dispose de la faculté de sauvegarder et d'imprimer les présentes CGU en utilisant les fonctionnalités de son navigateur.
14. L'utilisateur est informé que son acceptation des présentes CGU est formalisée par l'action de cocher la case associée au texte « j'ai lu les conditions générales d'utilisation et les accepte » et de cliquer sur le bouton de validation qui s'affiche lorsqu'il accède au Service, et ne nécessite pas de signature manuscrite ou électronique.
15. Cette acceptation constitue la preuve que l'Utilisateur a pris connaissance des CGU et vaut acceptation des présentes.

### 4.2. Opposabilité

16. Les CGU sont opposables à l'Utilisateur dès leur acceptation lors de l'utilisation du Service de Téléconsultation et avant la première utilisation du Service.

### 4.3. Modification

17. Les CGU sont susceptibles d'être modifiées ou aménagées à tout moment notamment en cas d'évolution du Portail de Téléconsultation ou du Service, afin notamment de prendre en compte toute évolution légale, réglementaire, jurisprudentielle et/ou technique.
18. Dans le cas où une version révisée des CGU limiterait et/ou modifierait de manière significative les droits de l'Utilisateur, l'Utilisateur en sera informé (par l'envoi d'un message électronique à l'adresse électronique fournie par l'Utilisateur). En continuant d'accéder au Service de Téléconsultation et d'utiliser le Service de Téléconsultation, et/ou le Service, après l'entrée en vigueur de la version la plus récente des CGU, l'Utilisateur accepte d'être lié par ces nouvelles CGU.
19. Les CGU sont accessibles en permanence sur le Portail.

## 5. Présentation du Portail de Téléconsultation et des Services

20. Le Portail de Téléconsultation correspond à un espace privé d'échange de documents médicaux et de mise en relation par visioconférence entre les Professionnels de Santé et leurs Patients.

## 6. Conditions d'accès et d'utilisation

### 6.1. Capacité juridique

21. L'Utilisateur reconnaît disposer de la capacité juridique lui permettant de s'engager au titre des présentes CGU.

22. Le Service de Téléconsultation est ouvert aux mineurs dans les conditions suivantes : les Utilisateurs personnes physiques majeurs peuvent déclarer des bénéficiaires du Service mineurs, sous leur responsabilité propre et exclusive et leur communiquer les modalités d'accès au Service de Téléconsultation, mis en œuvre avec leur consentement sous la responsabilité et le contrôle des Utilisateurs titulaires de l'autorité parentale ou le représentant légal.

23. Lors de l'octroi de l'accès au Service de Téléconsultation, la Société se réserve la possibilité de demander aux Utilisateurs concernés tout justificatif de nature à établir l'autorité parentale à l'égard du mineur ou du responsable légal bénéficiaire.

24. En outre, les présentes CGU doivent être acceptées par le titulaire de l'autorité parentale ou le représentant légal.

### 6.2. Configuration

25. L'Utilisateur est informé que l'utilisation du Service de Téléconsultation nécessite de disposer de certaines configurations ci-après définies et comprenant le respect des prérequis suivants : une connexion internet suffisamment rapide et un Terminal avec un navigateur supporté et disposant d'une caméra et d'un micro.

26. Les coûts de communication sont à la charge de l'Utilisateur.

27. L'Utilisateur reconnaît avoir pris connaissance de l'ensemble des prérequis techniques nécessaires au fonctionnement optimal des Services. L'Utilisateur est informé du fait que l'ensemble de ces prérequis peuvent évoluer, notamment pour des raisons techniques.

28. Les Utilisateurs peuvent utiliser le Service quel que soit le territoire où ils se trouvent dans la limite des capacités techniques à se connecter.

### 6.3. Procédure d'accès

29. L'Utilisateur est invité, par un Professionnel de Santé, un Etablissement de Santé ou son représentant, à se connecter au Portail de Téléconsultation

30. L'Utilisateur reçoit un email et un SMS avec un lien de connexion valide pendant 30 jours.

31. Dans un premier temps, le déroulé de la téléconsultation lui est expliquée et il est invité à tester son Terminal et les prérequis techniques nécessaires au fonctionnement optimal du Service.

32. L'Utilisateur est ensuite invité à charger des documents médicaux et à se reconnecter à la date et heure convenue de la Téléconsultation.
33. A cet égard, l'Utilisateur s'engage à saisir lesdites données sous son entière responsabilité, contrôle et direction et s'engage à communiquer des informations complètes, exactes et actualisées.
34. A la date et heure convenue de la Téléconsultation, le Professionnel de Santé concerné appelle le patient en Visioconférence et réalise sa Téléconsultation. A l'issue de la Téléconsultation il peut télécharger et mettre à disposition du patient une ordonnance et / ou son compte rendu.
35. Le patient est notifié par mail et SMS de la mise à disposition de documents à son attention dans son espace personnel. L'espace personnel est accessible pendant 30 jours au terme duquel ses données personnelles et documents médicaux seront automatiquement supprimés par le Service de Téléconsultation.

#### 6.4. Modalités d'accès

36. L'accès au Service de Téléconsultation et aux Services est strictement réservé à l'Utilisateur qui bénéficie d'un droit d'usage privé personnel, non transmissible et non exclusif sur le Service de Téléconsultation et les Services.
37. L'Utilisateur est seul responsable de ses accès au Service de Téléconsultation, il lui appartient de prendre toutes les dispositions nécessaires pour maintenir cet accès.

#### 6.5. Disponibilité

38. L'accès au Service de Téléconsultation est réservé aux Utilisateurs disposant d'un accès à internet et répondant aux conditions d'accès et d'utilisation des présentes CGU.
39. Tous les coûts afférents à l'accès, que ce soit les frais matériels, logiciels ou d'accès à internet sont exclusivement à la charge de l'Utilisateur. Il est seul responsable du bon fonctionnement de son équipement ainsi que de son accès à internet.
40. La Société fournit ses meilleurs efforts pour que le Service de Téléconsultation soit accessible 24/24 heures, 7/7 jours, sous réserve des périodes de suspension, notamment pour les besoins de maintenance, définies ci-après.
41. Cependant, les Utilisateurs reconnaissent et acceptent que les systèmes informatiques et de télécommunication ne sont pas exempts de défauts et que des interruptions de services peuvent survenir occasionnellement.
42. En conséquence l'accès au Service de Téléconsultation peut être interrompu momentanément et sans préavis en cas de défaillance du système ou du réseau, de

maintenance, de réparation, de modifications ou changements sur les méthodes opérationnelles, et pour tout autre motif indépendant ou non de la volonté de la Société.

**43.** La Société se réserve le droit de compléter ou de modifier, à tout moment, le Service de Téléconsultation en fonction de l'évolution des technologies.

**44.** En cas d'interruption ou d'impossibilité d'utilisation le Service de Téléconsultation, l'Utilisateur peut s'adresser au Professionnel de Santé ou à Etablissement de Santé pour obtenir des informations.

## 6.6. Limites d'utilisation

45. Le Service de Téléconsultation ne doit pas être utilisé de façon abusive et malveillante. De manière générale, les Utilisateurs s'engagent à utiliser le Service de Téléconsultation :

- dans le respect des lois, réglementations et droits des tiers, notamment des droits de propriété intellectuelle et industrielle ;
- de manière loyale et conformément à sa destination ;
- sous leur responsabilité exclusive, y compris au regard des données et informations qu'ils communiquent sur le Portail de Téléconsultation.

## 7. Obligations de l'Utilisateur

**46.** Les Utilisateurs s'engagent notamment à :

- satisfaire à leurs obligations en matière de sécurité, conformément à l'article « Sécurité » des présentes CGU ;
- utiliser le Service de Téléconsultation dans le respect des CGU et des dispositions légales et réglementaires en vigueur ;
- ne pas commercialiser tout ou partie des Services accessibles via le Portail de Téléconsultation.

**47.** Les Utilisateurs s'interdisent notamment de :

- sonder, analyser ou tester la vulnérabilité de tout système ou réseau ;
- enfreindre ou contourner d'une quelque autre manière toute mesure de sécurité ou d'authentification ;
- accéder à, modifier ou utiliser des zones ou des parties non publiques du service auquel vous n'êtes pas autorisé à accéder ;

- perturber ou interrompre l'accès d'un utilisateur, y compris, entre autres, envoyer un virus, surcharger, inonder de données, envoyer des spams, ou bombarder d'e-mails toute partie du service ;
- envoyer des informations modifiées, trompeuses ou fausses d'identification ;
- passer outre les limites de taille de fichiers fixés ;
- promouvoir ou vendre les Services ;
- télécharger du contenu obscène, pornographique, ou contenant des actes de violence extrême ;
- enfreindre la législation de quelque manière que ce soit, notamment en publiant ou en partageant des contenus frauduleux, diffamatoires ou trompeurs ;
- porter atteinte à la vie privée ou aux droits d'autrui.
- rédiger des commentaires non objectifs, excessifs ou insultants
- publier des données considérées comme sensibles (origine raciale ou ethnique, opinions politiques, philosophiques ou religieuses, appartenance syndicale, données relatives à la vie sexuelle, infractions, condamnations, mesure de sûreté).

48. Les Utilisateurs sont responsables de l'exactitude des informations qu'ils renseignent dans les formulaires de saisie et dans le cadre de l'utilisation du Service de Téléconsultation.

## 8. Durée

49. L'Utilisateur aura accès au Service de Téléconsultation à compter de son acceptation des présentes CGU et jusqu'à la survenance des éléments prévus ci-dessous.

### 8.1. Validité du lien de Téléchargement

50. L'Utilisateur aura accès au Service de Téléconsultation jusqu'au terme de la validité du lien de Connexion, c'est-à-dire pendant 30 jours à compter de la date de sa Téléconsultation.

### 8.2. Terme de la convention de service de l'Etablissement de Santé

51. L'Utilisateur aura accès au Service de Téléconsultation jusqu'au terme de la convention de services autorisant l'Etablissement ou le Professionnel de Santé à utiliser le Service de Téléconsultation et la solution Nexus Platform – eConsult.

### 8.3. Suspension ou fermeture à l'initiative de la Société

52. En cas de suspicion d'une utilisation frauduleuse du Service, la Société se réserve le droit, sans aucune indemnité et sans préavis, de suspendre ou de fermer l'accès au Service de Téléconsultation.

53. En cas de manquement aux obligations des CGU, la Société se réserve le droit, sans indemnité et sans préavis de suspendre l'accès au Service de Téléconsultation jusqu'à ce que la cause de suspension ait disparue, voire de supprimer cet accès au regard de la gravité du manquement. L'Utilisateur reconnaît que la Société ne pourra être tenue pour responsable à son encontre ou à l'encontre de tiers des conséquences de cette suspension ou suppression.

### 8.4. Conséquences de la suppression de l'accès

54. En cas de fermeture de l'accès au Service de Téléconsultation, le lien de Connexion ne pourra plus être actionné par l'Utilisateur.

55. Dans tous les cas, l'Utilisateur reste responsable de toute utilisation du Service de Téléconsultation antérieure à la fermeture ou à la suspension de l'accès au Service.

56. La suppression de l'accès au Service de Téléconsultation entraîne de plein droit la résiliation des présentes CGU.

## 9. Sécurité

57. La Société ne garantit pas la sécurité et la fiabilité des réseaux, notamment du réseau internet, utilisés par l'Utilisateur pour la connexion au Service de Téléconsultation ou son utilisation, laquelle relève de la seule responsabilité de l'Utilisateur. L'Utilisateur est seul responsable de la sécurité de son réseau, qu'il utilise à ses propres risques. L'Utilisateur reconnaît et accepte que la responsabilité de la Société ne puisse être engagée à ce titre, notamment en cas d'intrusion, d'altération ou de détournement des données, de toute utilisation illicite ou préjudiciable à l'Utilisateur ou à un tiers du réseau par un tiers.

58. La Société a mis en œuvre les mesures nécessaires pour protéger le Téli dossier contre tout acte de malveillance. En particulier, le Service de Téléconsultation est hébergé par un prestataire agréé ou certifié hébergeur de données de santé conformément à l'article L. 1111-8 du Code de la santé publique.

59. L'Utilisateur s'engage à accéder et utiliser le Service de Téléconsultation via une connexion ou un réseau sécurisé, et garantit la Société à ce titre.

60. De manière générale, la préservation de la sécurité des informations des Utilisateurs leur impose :

- de respecter les consignes de sécurité et notamment les règles relatives à la définition de ses éléments d'authentification, notamment concernant son authentification à sa messagerie électronique ;
  - de respecter la gestion des accès, en particulier, ne pas utiliser les éléments d'authentification d'un autre Utilisateur, ni chercher à connaître ces informations ;
  - de garder strictement confidentiels ses éléments d'authentification et ne pas les dévoiler à un tiers, quelles que soient ses qualités et activités professionnelles ;
  - de maintenir à jour son équipement informatique, notamment en appliquant les mises à jour de sécurité ;
  - d'avertir la Société de tout dysfonctionnement technique constaté et de toute anomalie découverte, telle que les intrusions.
61. Notamment, il appartient à l'Utilisateur de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et matériels de la contamination par des virus ou autres formes d'attaques.
62. Les Utilisateurs reconnaissent l'existence de risques inhérents à l'utilisation des télécommunications et ce, y compris même en présence d'un accès sécurisé tel qu'il est mis en œuvre dans le cadre du Service de Téléconsultation, et tout particulièrement en termes de :
- défaut de fiabilité du réseau Internet ;
  - continuité non garantie dans l'accès au Service de Téléconsultation;
  - performances non garanties, compte tenu notamment de la propagation de virus ;
  - toutes autres contraintes techniques qui ne sont pas sous le contrôle et la responsabilité de la Société.
63. En aucun cas, en l'absence de faute de sa part, la Société ne saurait être tenue responsable de ces risques et de leurs conséquences préjudiciables, quelle qu'en soit l'étendue, pour l'Utilisateur<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Conformément à l'article R. 212-1 du Code de la consommation qui interdit les clauses ayant pour objet ou pour effet de « supprimer ou réduire le droit à réparation du préjudice subi par le consommateur en cas de manquement par le professionnel à l'une quelconque de ses obligations »

## 10. Responsabilités

### 10.1. Responsabilité des Utilisateurs

64. Les Utilisateurs sont seuls responsables de l'utilisation qu'ils font du Service de Téléconsultation et des Services, et notamment des données, fichiers et informations qu'ils transfèrent au moyen du Service de Téléconsultation.

### 10.2. Responsabilité du Professionnel de Santé et de l'Établissement de Santé

65. Les Professionnels de Santé et l'Établissement de Santé sont exclusivement responsables des Services de Téléconsultation qu'ils délivrent dans le respect de la réglementation applicable et notamment des dispositions du Code de la Santé Publique.

### 10.3. Responsabilité de la société<sup>3</sup>

66. La Société met tout en œuvre pour offrir aux Utilisateurs des informations ou des services de qualité mais ne saurait être responsable pour tout dommage direct ou indirect ou préjudice résultant :

- des perturbations du réseau internet, du dysfonctionnement des lignes téléphoniques ou du matériel informatique ou de téléphonie, liés notamment à l'encombrement du réseau empêchant l'accès au serveur, de l'installation et du fonctionnement des Terminaux utilisés par l'Utilisateur pour accéder au Service de Téléconsultation, ces éléments ne dépendant pas de la Société ;
- d'une interruption ou d'un dysfonctionnement du Service et Téléconsultation et des Services quel que soit la cause, la durée ou la fréquence de cette interruption, en l'absence de manquement de la Société à l'une de ses obligations ;
- de la vitesse de transmission des informations qui ne dépend ni de la Société ni de l'Établissement de Santé mais des caractéristiques inhérentes aux réseaux de communications électroniques et des caractéristiques techniques du mode de connexion (câble, ADSL, 3G, 4G etc.) et de l'accès internet de l'Utilisateur ;
- de la propagation de virus informatique ou programme malveillant quelle qu'en soit la forme, en l'absence de manquement de la Société à l'une de ses obligations ;

---

<sup>3</sup> Conformément à l'article R. 212-1 du Code de la consommation qui interdit les clauses ayant pour objet ou pour effet de « supprimer ou réduire le droit à réparation du préjudice subi par le consommateur en cas de manquement par le professionnel à l'une quelconque de ses obligations » / de plus, en application de l'article L. 241-2, « la présence d'une ou de plusieurs clauses abusives relevant du décret pris en application du quatrième alinéa de l'article L. 212-1 est passible d'une amende administrative donc le montant ne peut excéder 3000 € pour une personne physique et 15000 € pour une personne morale [...] »

- d'une incompatibilité de la configuration des équipements informatiques ou du Terminal de l'Utilisateur avec le Service de Téléchargement des Examens Médicaux ;
- d'un usage frauduleux ou abusif ou dû à une divulgation volontaire ou involontaire de l'Utilisateur à quiconque de son Identifiant ;
- des erreurs, inexactitudes ou omissions entachant les données renseignées par l'Utilisateur ;
- d'une inexécution ou de la mauvaise exécution des CGU imputable à l'Utilisateur de l'application ;
- d'un cas de force majeure.

70. La Société et l'Etablissement de Santé ne sauraient en aucun cas être tenus de réparer d'éventuels dommages indirects subis par l'Utilisateur à l'occasion de l'utilisation des Services. Les dommages indirects sont ceux qui ne résultent pas exclusivement et directement de la défaillance du Service de Téléconsultation.

67. En outre, en l'absence de manquement de leur part, la responsabilité de la Société et de l'Etablissement de Santé ne peut pas être recherchée pour des actes réalisés par l'Utilisateur ou un tiers utilisant le Portail de Téléconsultation.

72. La Société ne peut en aucun cas être tenue responsable des actes ou agissements réalisés par l'Etablissements de santé ou le Professionnel de Santé intervenant dans le cadre de la prise en charge des Patients lesquels n'agissent pas pour le compte de la Société. A ce titre, l'Utilisateur reconnaît qu'il appartient aux seuls Professionnels de Santé et/ou Etablissements de santé de prendre connaissance et de traiter les données et fichiers téléchargés sur le Portail de Téléconsultation.

## 11. Propriété intellectuelle

### 11.1. Propriété de la Société

68. Tous les éléments du Portail de Téléconsultation et du Service de Téléconsultation, ainsi que ceux des futur(e)s versions et développements du Portail de Téléconsultation, notamment et sans que cette liste soit exhaustive, les textes, présentations, illustrations, images, photographies, sons, extraits de films, arborescences, codes sources et exécutables, fonctionnalités intégrées et mises en forme, ainsi que les marques et logos, sont, sauf documents publics ou mention contraire, la propriété intellectuelle exclusive de la Société.

69. A ce titre, leur représentation, reproduction, imbrication, diffusion, rediffusion, modification, décompilation, partielle ou totale, ou tout autre acte non autorisé expressément par le titulaire desdits droits sont interdits conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle, sauf autorisation expresse de la réglementation applicable. Toute personne

procédant à une utilisation non autorisée de tout ou partie de ces éléments encourt les sanctions civiles et pénales relatives à la contrefaçon prévue par le Code de la propriété intellectuelle.

70. En tout état de cause, sur toute copie autorisée préalablement et expressément par la Société de tout ou partie du contenu du Portail de Téléconsultation, devra figurer la mention « Tous droits réservés NEHS DIGITAL ».

## 11.2. Droit d'utilisation

71. Sous réserve de ce qui précède et du parfait respect des termes des CGU et dans la stricte limite de ce qui est nécessaire à l'utilisation des Services par les Utilisateurs, la Société concède aux Utilisateurs qui l'acceptent, à titre gratuit, le droit révocable, non-cessible, non-exclusif, non-transmissible, d'utiliser le Service de Téléconsultation, dans le monde entier, pour une utilisation personnelle, dans le cadre de l'utilisation du Service de Téléconsultation.

72. Sous réserve de la réglementation applicable ou d'un accord exprès, préalable et écrit de la Société, tout autre droit est expressément réservé par la Société. Sous les mêmes réserves, les Utilisateurs ne sont pas autorisés, directement ou indirectement, à tenter d'accéder par tout moyen (notamment, sans que cette liste soit exhaustive, par décompilation ou rétroingénierie) et/ou accéder aux codes sources du Portail de Téléconsultation et/ou tenter de reproduire, représenter, copier, modifier, adapter, traduire, réaliser des œuvres dérivées ou procéder à un acte quelconque nécessitant une autorisation préalable de la Société et portant sur ces codes sources. Les codes sources et exécutable du Portail de Téléconsultation sont protégés par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle. Les Utilisateurs s'engagent à ne pas permettre et/ou laisser un tiers enfreindre les présentes dispositions et/ou les dispositions applicables du Code de la propriété intellectuelle.

73. Certains éléments du Portail de Téléconsultation peuvent être proposés sous une licence open-source que la Société tient à la disposition des Utilisateurs. Les licences open-source peuvent contenir des dispositions qui ont expressément priorité sur certaines des conditions prévues aux présentes CGU.

## 11.3. Éléments de tiers

74. Les éléments appartenant à des tiers, tels que notamment et sans que cette liste soit exhaustive, les textes, présentations, illustrations, images, photographies, sons, extraits de films, arborescences, codes sources et exécutable, fonctionnalités intégrées et mises en forme, ainsi que les marques et logos, sont, sauf documents publics ou mention contraire, la propriété exclusive de leur auteur et sont protégés à ce titre par le droit d'auteur, le droit des marques ou tout autre droit reconnu par les lois en vigueur.

75. L'Utilisateur s'interdit de porter atteinte, directement ou indirectement, au droit de propriété de tiers, dont les contenus sont présents sur le Portail de Téléconsultation et s'interdit d'exploiter ces éléments de quelque manière que ce soit.

76. L'Utilisateur s'engage à respecter l'intégralité des droits de tiers, dont les contenus sont présents sur le Portail de Téléconsultation.

## 12. Liens hypertextes

77. Le Portail de Téléconsultation peut contenir des hyperliens donnant accès à des sites web de tiers.

78. L'Utilisateur est formellement informé que les sites auxquels ils peuvent accéder par l'intermédiaire des liens hypertextes n'appartiennent pas à la Société.

79. La Société décline toute responsabilité quant au contenu des informations fournies sur ces sites au titre de l'activation du lien hypertexte et quant à la politique de confidentialité de ces sites. L'Utilisateur ne peut invoquer la responsabilité de Société en cas de perte ou de dommage de quelque sorte que ce soit du fait de l'activation de ces liens hypertextes, lesquels ne dépendent pas de la Société.

## 13. Protection des données à caractère personnel

### 13.1. Traitements de données à caractère personnel

80. En utilisant le Service de Téléconsultation l'Utilisateur est amené à communiquer volontairement des données, qui se rapportent à l'Utilisateur identifié ou identifiable (ci-après les « **Données Personnelles** »).

81. Dans le cadre du Service de Téléconsultation :

- Le Personnel de Santé s'il exerce à titre individuel ou l'Etablissement de Santé est Responsable de Traitement des données à caractère personnel relatives aux Utilisateurs personnes physiques ; et
- La Société est amenée sur instruction du Responsable de Traitement à réaliser certaines opérations pour le compte de ce dernier en qualité de sous-traitant.

82. La Société s'engage à assurer, pour la part qui lui revient, la protection des Données Personnelles en conformité avec les réglementations européennes et françaises qui lui sont applicables en matière de protection des données personnelles, et notamment :

- le Règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, dit « Règlement général sur la protection des données personnelles » (le « **RGPD** ») ;
- la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés (la « **Loi Informatique et Libertés** ») ;

83. Le RGPD et la Loi Informatique et Libertés sont ci-après ensemble désignés la « **Réglementation** ».

84. Il est également rappelé qu'il appartient à tout Etablissement de Santé ou Professionnel de Santé, de respecter l'ensemble de ses obligations en matière de Données Personnelles et d'information des Patients, et en particulier :

- le cas échéant, informer dûment ses Patients (ou leur représentant légal) et recueillir leur consentement libre et éclairé en ce qui concerne le recours à la Téléconsultation via l'utilisation du Service de Téléconsultation, conformément aux dispositions de l'article R. 6316-2 du Code de la santé publique, et en ce qui concerne le stockage de leurs données personnelles auprès d'un hébergeur de données de santé personnelles, conformément aux dispositions de l'article R. 6316-10 du même Code ; et
- s'assurer que tout hébergeur de données de santé personnelles avec lequel cet Etablissement de Santé a conclu un contrat d'hébergement se conforme lui-même à toutes ses obligations résultant des dispositions des articles L.1111-8 et R.1111-9 et suivants du Code de la santé publique.

### 13.1.1. Catégories de données personnelles traitées

85. Conformément à la Réglementation, l'Utilisateur est informé que les Données Personnelles suivantes pourront être collectées le concernant par la Société :

- noms et prénoms ;
- sexe ;
- date et lieu de naissance ;
- adresse, numéro de téléphone, fax, email ;
- adresses IP, données de connexion et d'utilisation du Service, types et versions de navigateurs internet utilisés, systèmes et plateformes d'exploitation, données concernant le parcours de navigation sur le Service de Téléconsultation, le contenu auquel l'Utilisateur accède ou qu'il consulte, durée de consultation ;

### 13.1.2. Données de santé traitées

86. Conformément à la Réglementation, l'Utilisateur, lorsqu'il est un Patient, est informé que les Données Personnelles suivantes pourront être collectées le concernant par la Société :

- photos (JPEG)
- bilans et compte-rendu d'examen (PDF)
- finalité de la Téléconsultation (exemple : Orthopédie)

### 13.1.3. Finalités des traitements

87. Les Données Personnelles font l'objet d'un traitement mis en œuvre par la Société pour le compte de l'Etablissement de santé ou du Personnel de Santé exerçant à titre individuel, aux fins de :

- la fourniture et la gestion du Service de Téléconsultation décrit aux présentes CGU et notamment pour la création et la gestion de l'accès et du fonctionnement du Portail de Téléconsultation ;
- l'administration et l'amélioration du Service de Téléconsultation notamment via des opérations techniques internes dans le cadre de résolution de problèmes, d'analyse de données, de tests, de recherches, d'études et de sondages, des mesures d'audience et des tendances d'utilisation des services, ce traitement étant fondé sur les intérêts légitimes de l'Etablissement de santé, à savoir assurer la sécurité du Service de Téléconsultation et en améliorer ses caractéristiques.

88. L'Utilisateur est informé que le défaut de communication de ces données aura pour conséquence de ne pas lui permettre l'utilisation du Service de Téléconsultation.

### 13.1.4. Base légale

89. L'Utilisateur est informé que le traitement de ses données dans le cadre du Service de Téléconsultation est nécessaire afin de permettre l'utilisation et la fourniture des Services respectivement par chaque Professionnel de Santé et par l'Etablissement de Santé, chacun pour ce qui les concerne.

90. De plus, le traitement des données de santé du Patient est nécessaire aux fins de la prise en charge sanitaire du Patient.

### 13.1.5. Durée de conservation des données collectées

91. L'Utilisateur est informé que les Données Personnelles le concernant sont conservées et archivées pendant la durée qui est strictement nécessaire pour les finalités de leur traitement. La durée de conservation des informations dépend des finalités de collecte et d'utilisation des informations et/ou des exigences des lois applicables à respecter.

- le Télédossier (documents, informations du Patient, saisies, etc.) est conservé pendant une durée de 30 jours à compter de la date de la Téléconsultation;
- les traces techniques du Télédossier sont conservées pendant une durée de 30 jours à compter à compter de la date de la Téléconsultation;
- les données concernant l'accès au Portail de Téléconsultation (logs et actions) sont conservées pendant une durée de de 30 jours à compter de la date de la Téléconsultation;

92. Passé ces délais, les données sont supprimées.

#### 13.1.6. Destinataires des données collectées

93. Outre les personnes habilitées chez la Société, sous-traitant, les destinataires des Données Personnelles sont, à ce jour :

- les Professionnels de Santé ; et/ou
- l'Etablissement de Santé.

94. Dans le respect des règles relatives au secret médical et au partage des données de santé couvertes par le secret médical, les informations de santé concernant les Utilisateurs transmises par le Portail de Téléconsultation sont destinées exclusivement :

- aux Professionnels de Santé ;
- aux membres du personnel des prestataires techniques spécifiquement habilités, dans le strict respect de leurs missions uniquement à des fins de gestion technique ;
- aux administrateurs strictement habilités de l'hébergeur agréé de données de santé, au sens de l'article L.1111-8 du Code de la santé publique, dans la limite de leurs attributions respectives ; et
- aux éventuelles personnes habilitées en tant que tiers autorisés (les juridictions, les arbitres, les médiateurs, les ministères, etc.).

95. Les Patients mineurs sont également informés que leurs parents titulaires de l'autorité parentale peuvent accéder à leurs données dans le respect des dispositions du Code de la santé publique.

96. Les Responsables de Traitement garantissent chacun pour ce qui les concerne que les données à caractère personnel de l'Utilisateur ne seront transmises à aucun tiers non autorisé, sans son accord.

#### 13.1.7. Eventuel transfert des données personnelles en dehors de l'Union Européenne

97. Les Données Personnelles sont conservées sur des serveurs situés en France. Aucun transfert de ces données ne pourra être effectué en dehors de l'Union Européenne, y compris en cas de recours à un sous-traitant.

#### 13.1.8. Sécurité des données personnelles

98. La Société s'engage également à mettre en place les mesures techniques et structurelles nécessaires pour assurer la collecte et le traitement réguliers des données personnelles et pour leur protection (notamment empêcher l'accès ou l'utilisation frauduleuse de ces données, et

empêcher toute perte, modification ou destruction de ces données), et notamment celles décrites à l'article « Sécurité » des CGU.

### 13.1.9. Droits de l'Utilisateur sur ses données personnelles

99. L'Utilisateur est titulaire des droits suivants qu'il exerce auprès de l'Etablissement de Santé, Responsable de traitement, concerné :

- **Droit d'accès** - droit de recevoir une copie des Données Personnelles communiquées ;
- **Droit d'opposition** - droit de s'opposer à tout moment pour des raisons tenant à sa situation particulière, au traitement de ses Données Personnelles fondé sur l'intérêt public ou l'intérêt légitime du Responsable de Traitement ;
- **Droit de rectification** – droit de demander la rectification des Données Personnelles inexactes et, le cas échéant, que des Données Personnelles incomplètes soient complétées ;
- **Droit d'effacement** – droit de demander, sous certaines conditions, l'effacement de ses Données Personnelles ;
- **Droit à la limitation** - droit de limiter les traitements effectués sur ses Données Personnelles, sous certaines conditions ;
- **Droit à la portabilité** - droit à la portabilité de ses données, c'est-à-dire droit de recevoir les Données Personnelles que fournies dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par la machine et le droit de transmettre ces données à un autre Responsable de Traitement ;
- **Droit de définir le sort de ses Données personnelles après sa mort** - droit de définir des directives relatives au sort de ses Données Personnelles après sa mort, et de choisir à qui la Société devra communiquer ou non ses Données Personnelles à un tiers qu'il aura préalablement désigné.
- **Droit de réclamation** - droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>.

100. Dès que la Société a connaissance du décès d'un Utilisateur et à défaut d'instructions de sa part, la Société s'engage à détruire ses données, sauf si leur conservation s'avère nécessaire à des fins probatoires ou pour répondre à une obligation légale ou indication contraire de l'Utilisateur.

101. Pour exercer ces droits, l'Utilisateur peut directement contacter l'Etablissement de Santé et/ou un Professionnel de Santé qui le prennent en charge.

### 13.1.10. Contact

102. Toute demande relative aux Données Personnelles peut être adressée au délégué à la protection aux données désigné par la Société par voie électronique à [data-privacy@groupe-nehs.com](mailto:data-privacy@groupe-nehs.com) ou par voie postale à l'adresse suivante :

Société : **nehs**  
A l'attention du : DPO – Direction Juridique et conformité  
Adresse : 185 rue de Bercy, Tour de Lyon, 75012 PARIS

en s'identifiant précisément avec une copie d'une pièce d'identité à jour (carte d'identité ou passeport).

## 13.2. Hébergement des données

103. L'hébergement des données de santé concernant l'Utilisateur est assuré par OVH qui a reçu l'agrément ou une certification hébergeur de données de santé conformément à l'article L. 1111-8 du Code de la santé publique.
104. L'hébergeur est notamment garant de :
- la conservation et l'archivage des données de santé concernant l'Utilisateur ;
  - la confidentialité, la sécurité et la pérennité de ces données.
105. L'Utilisateur dispose notamment du droit d'accès et de rectification des informations le concernant et du droit de s'opposer à l'hébergement en justifiant d'un motif légitime. L'Utilisateur peut également demander une copie de l'historique des accès à ses Données Personnelles hébergées, des consultations, du contenu des informations consultées et des traitements réalisés concernant ses données.
106. Seuls les Professionnels de Santé participant à la prise en charge du Patient peuvent accéder aux Données Personnelles hébergées, dans le respect du règlement général sur la protection des données et du Code de santé publique.
107. Pour l'exercice de ses droits, l'Utilisateur peut s'adresser auprès de l'Etablissement de santé ou du Professionnel de Santé participant à sa prise en charge.

## 13.3. Cookies

108. Le dépôt de cookies réalisé dans le cadre de l'utilisation du Portail de Téléconsultation ne permet pas d'identifier l'Utilisateur directement mais enregistre des informations relatives à la navigation de son Terminal au sein du Portail de Téléconsultation que la Société pourra lire lors des visites ultérieures de l'Utilisateur au sein du Portail de Téléconsultation.

109. Les informations collectées sont à l'usage exclusif de la Société ou de ses prestataires techniques, et ne sont en aucun cas cédées à des tiers.

### 13.3.1. Définition

110. Afin d'améliorer la qualité du Service et la navigation sur le Portail de Téléconsultation, la Société mesure la fréquence et les activités des Utilisateurs sur le Portail de Téléconsultation.

111. La Société utilise des cookies.

112. Un cookie est un fichier texte déposé à l'occasion de la consultation d'un site internet ou d'une application et stocké dans un espace spécifique du disque dur du Terminal par le navigateur Internet. De plus amples informations sur les cookies sont disponibles sur le site de la CNIL : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

113. Un cookie a une durée de validité limitée. Le délai de validité maximale du consentement au dépôt des cookies est de 13 mois. À l'expiration de ce délai, le consentement de l'Utilisateur sera à nouveau sollicité.

114. Le dépôt et le stockage sur le Terminal des cookies se font dans le respect de la législation applicable et sous réserve des choix exprimés, que l'Utilisateur peut modifier à tout moment, dans les conditions ci-après.

115. Les cookies déposés par la Société sous réserve des choix de l'Utilisateur donnent notamment accès aux informations suivantes :

- les dates et heures de connexion ;
- les données de navigation sur nos services et les contenus visionnés ;
- les identifiants de l'équipement utilisé (adresse IP de votre ordinateur, identifiant Android, identifiant Apple, etc.) ;
- le type de système d'exploitation utilisé (Microsoft Windows, Apple Os, Linux, etc.) ;
- le type et la version du navigateur internet utilisé par votre Terminal (Microsoft Internet Explorer, Apple Safari, Mozilla Firefox, Google Chrome, etc.).

### 13.3.2. Type de cookies

116. Lorsque l'Utilisateur navigue sur le Portail de Téléconsultation les cookies suivants peuvent être utilisés :

- des cookies de gestion de session, permettant à l'Utilisateur de se déplacer sur le Portail de Téléconsultation et d'utiliser ses principales fonctionnalités, ces cookies sont essentiels pour l'utilisation du Portail de Téléconsultation et sont exclusivement déposés par la Société ;

- des cookies de fonctionnalités, permettant d'optimiser le fonctionnement du Portail de Téléconsultation, d'adapter la présentation aux préférences d'affichage du Terminal lors des visites et ainsi d'avoir une navigation fluide et sur mesure, ils sont exclusivement déposés par la Société ;
- des cookies d'analyse et de performance, permettant à la Société de reconnaître et de compter le nombre de visiteurs sur le Portail de Téléconsultation et de collecter des informations sur la manière dont le Portail de Téléconsultation est utilisé et ainsi d'améliorer la façon elles fonctionnent.

### 13.3.3. Refus ou suppression des cookies

117. L'enregistrement d'un cookie sur le Terminal de navigation est subordonné au consentement de l'Utilisateur. L'Utilisateur peut à tout moment modifier ses choix en matière d'acceptation ou de refus des cookies, soit dans les paramètres du navigateur, soit en ligne auprès des différents opérateurs. L'Utilisateur peut également configurer son navigateur (menu « outils » pour Microsoft Internet Explorer, Firefox, Google Chrome et Safari) et/ou son Terminal de façon à s'opposer à l'installation des cookies ou à ce que son accord lui soit demandé avant leur installation.

118. Dans le cas où l'Utilisateur ne permet pas l'installation de certains cookies, notamment des cookies de gestion de session, il est possible que l'Utilisateur ne soit pas en mesure d'accéder à certaines pages du Portail de Téléconsultation ou que cela entraîne un ralentissement et/ou un dysfonctionnement du Portail de Téléconsultation. A ce titre, la Société ne saurait être tenue pour responsable en cas de fonctionnement dégradé du Portail de Téléconsultation en raison des paramétrages retenus.

119. Afin de modifier les préférences en matière de gestion des cookies, l'Utilisateur doit paramétrer son navigateur selon son souhait. La procédure correspondante est décrite dans le menu d'aide du navigateur, qui lui permettra de savoir de quelle manière modifier ses souhaits en matière de cookies.

120. Il est également possible paramétrer le navigateur afin que celui-ci envoie un code indiquant aux sites internet que l'Utilisateur ne souhaite pas être suivi (option « *Ne pas pister* » ou « *Do not track* »).

## 14. Force majeure

121. La Société ne sera pas tenue responsable en cas d'inaccessibilité du Portail de Téléconsultation et des Services causée par des événements de force majeure habituellement retenus par la jurisprudence de cours et tribunaux français, et empêchant l'exécution de ses obligations au sens de l'article 1218 du Code civil (un « **Cas de Force Majeure** »).

122. L'exécution des présentes CGU sera suspendue tant que durera le Cas de Force majeure, et la Société s'efforcera dans la mesure du possible de faire cesser le cas de Force Majeure ou de trouver une solution lui permettant **d'exécuter ses obligations contractuelles malgré le cas de Force Majeure**.

## 15. Convention de preuve

123. Les messages reçus par télécopie ou par voie électronique, et plus généralement les documents électroniques échangés entre la Société et l'Utilisateur, sont considérés comme des écrits d'origine au sens de l'article 1366 du Code civil c'est à dire comme ayant la même valeur que celle accordée sur support papier, sous réserve que puisse être dûment identifiée la personne dont ils émanent et qu'il soit établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité.

## 16. Renonciation

124. Le fait pour l'une ou l'autre des Parties de ne pas se prévaloir d'une ou plusieurs stipulations des CGU ne pourra en aucun cas impliquer la renonciation par cette Partie à s'en prévaloir ultérieurement.

## 17. Nullité partielle

125. Dans le cas où certaines stipulations des CGU seraient inapplicables pour quelque raison que ce soit, y compris en raison d'une loi ou d'une réglementation applicable, les parties resteront liées par les autres stipulations des CGU et s'efforceront de remédier aux clauses inapplicables dans le même esprit que celui qui a présidé lors de la conclusion.

## 18. Loi applicable

126. Les présentes CGU sont régies par le droit français. Toutes difficultés relatives à la validité, l'exécution ou à l'interprétation des CGU et l'accès de ou l'utilisation du Service de Téléconsultation et des Services seront soumises, à défaut d'accord amiable,

- si l'Utilisateur n'a pas la qualité de commerçant, aux tribunaux compétents<sup>4</sup> ;
- si l'Utilisateur a la qualité de commerçant, à la compétence exclusive des tribunaux compétents du ressort de la Cour d'appel de Paris, quel que soit le lieu d'exécution ou le domicile du défendeur et le type de procédure. Cette attribution de compétence

---

<sup>4</sup> En application de l'article du Code de procédure civile, « Toute clause qui, directement ou indirectement, déroge aux règles de compétence territoriale est réputée non écrite à moins qu'elle n'ait été convenue entre des personnes ayant toutes contracté en qualité de commerçant et qu'elle n'ait été spécifiée de façon très apparente dans l'engagement de la partie à qui elle est opposée » - [Code de procédure civile, art. 48](#)



s'applique également en cas de procédure en référé, de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

**127.** Les présentes CGU sont rédigées en langue française ; en cas de traduction, seule la version française fera foi.